

Elever ses poussins et produire ses poulettes en AB en plein air

Labellisée bien-être animal / co-organisée avec la la FD CIVAM du Gard et Coral Occitanie

Objectifs

Savoir mener un atelier de production de poulettes prêtes à pondre en bonne santé en plein air.

Enjeux

De plus en plus d'éleveurs souhaitent avoir la capacité d'élever leurs poulettes prêtes à pondre pour améliorer les conditions de vies de celles-ci en limitant les déplacements et changements de lieux de vie, d'une part, et d'autre part maîtriser les charges de l'atelier poules pondeuses. Cette formation apportera toutes informations sur les conditions de réalisations, les équipements et la conduite technique pour mener à bien cet atelier.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

- La volaille, son comportement et son environnement.
- Les intérêts d'un atelier de poulettes AB vis-à-vis de la filière, des contraintes sanitaires, des coûts d'achat des fermes avicoles. La valorisation de la traçabilité au-delà du CDC AB.
- Le cahier des charges en AB et les évolutions à prévoir, les impacts sur les systèmes actuels. Les démarches de création d'un atelier.
- L'élevage des poulettes de 1 jour aux 18 à 20 semaines pour le démarrage de la ponte : La poussinière, réception des animaux et démarrage, l'évolution du logement, la croissance des poulettes, la gestion de sortie des animaux, l'éducation.
- L'alimentation au cours des différentes phases de production : le démarrage et la croissance, les besoins physiologiques des animaux, les matières premières, gestion de l'aliment.
- La transition des poulettes vers la phase de ponte et aménagement des bandes à l'échelle de la ferme

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

07 mars 2023

09:00 - 17:00 (7hrs)

Maison des agriculteurs Bât. A Mas de Saporta
CS 10010
34875 Lattes

Loïc Labidalle, animateur technique polyculture-
élevage en AB, les bios du Gers; animateur Comité
Technique Monogastrique régional Interbio Occitanie

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____
Prénom _____
Adresse : _____

Code postal : _____

Commune _____

Courriel _____
Téléphone _____
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Tarifs

Adhérent 203€

Non adhérent 203€

Non agricole 203€

Autres fonds de formation et autofinancement, nous contacter

Plus de renseignements

Céline Mendes - Alice Calvet

alice.calvet@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))